

Communiqué
1^{er} septembre 2017

Gel et suppression des contrats aidés: Bas les masques!

Stéphanie Goyheneix, Présidente de l'Acepp

Le président estime que les emplois aidés, dont le nombre doit baisser, ont été « trop souvent » une « perversion de la politique de l'emploi », dénonçant leur caractère « clientéliste » qui « suit souvent le cycle électoral ». « C'est de la subvention déguisée vers les collectivités locales ou le secteur associatif », explique le chef de l'Etat, qui rappelle que « le taux de retour à l'emploi durable des personnes concernées est, en effet, très faible ».

Comme écrit dans notre précédente tribune, nos associations ont été contraintes de faire appel à du personnel en contrats aidés notamment pour compenser l'insuffisante participation des collectivités locales au service d'accueil de leur jeune public.

Le Président parle de "subventions déguisées".

Soyons un instant polémique...

Quid du CICE? Cela ne relève-t-il pas du même principe? Les entreprises ne sont-elles pas aidées par l'Etat via ce crédit d'impôt en contrepartie d'emplois ?

Soyons un instant optimiste...

Si l'Etat, demain, annonce une compensation de l'arrêt des contrats aidés par une subvention non déguisée pour que nos associations continuent de permettre l'accueil des jeunes enfants, nous disons banco!

Ainsi, les personnels recrutés pourront continuer leur travail sans être fléchés "aidés" donc précaires donc etc....

Ainsi, nos établissements d'accueil de jeunes enfants pourront maintenir leur service d'accueil de façon pérenne.

Et ainsi, les équipes, les bénévoles, les parents et les enfants de nos établissements pourront aborder cette rentrée de façon plus sereine que sur ces dernières semaines.

Banco, Monsieur Le Président, nous sommes prêts à tomber les masques.

En savoir plus sur l'ACEPP : www.acepp.asso.fr



ACEPP

Association des collectifs
enfants parents professionnels
29, rue du Charolais -75012 Paris
Tél : 01 44 73 85 20

www.acepp.asso.fr

www.facebook.com/aceppnationale

Un réseau : Depuis 1980, l'ACEPP fédère :
*800 lieux d'accueil associatifs de la petite enfance
(multiaccueils, crèches parentales,
microstructures, accueil de loisirs...).*

50 lieux d'accueil Enfants Parents

40 Relais Assistants Maternels

Des ateliers, des cafés de parents

C'est aussi un réseau de compétences de 25
associations départementales et régionales.

L'Acepp en tant que mouvement parental
éducatif et citoyen est au cœur de la société,
confrontée aux besoins et difficultés du
quotidien des familles

**Avec une offre de 18 000 places,
les établissements d'accueil de la
petite enfance à gestion parentale se**
*caractérisent par leur volonté
- d'impliquer les parents dans leur fonctionnement
en favorisant la collaboration parents
professionnels et
- de jouer un rôle sur le
développement local.*

*Ils se sont construits autour de préoccupations
éducatives, d'épanouissement de l'enfant,
d'ouverture à la diversité sociale, culturelle et au
handicap, d'harmonisation des temps de vie
familiaux et professionnels.*

Contacts Acepp :

Présidente : Stéphanie GOYHENEIX

Délégué : Philippe DUPUY

Tél. : 06-08-75-36-53

philippe.dupuy@acepp.asso.fr

Contact Presse :

Annie Maillet

Tél. : 01 44 73 85 38

Annie.maillet@acepp.asso.fr